



«l'équipe municipale est au complet...»

Jacques MILLET

Bulletin Municipal

Numéro 3 - Septembre 2015

Habitantes et habitants de Saint Affrique,

Les élections ont maintenant eu lieu à mon grand soulagement . L'équipe municipale est au complet et fonctionne normalement.

Le conseil et moi-même vous remercions de vous être déplacés aux urnes . Cela a permis à sept candidats, trois femmes et quatre hommes, de venir conforter notre équipe.

Nous, les huit «anciens» de l'équipe, sommes tous satisfaits de cette élection parce que nous avons trouvé face à nous des gens très motivés, posant des questions, notamment sur les finances, la gestion de la commune, les différentes commissions.

Chacun d'entre eux s'est investi selon son ressenti, ses connaissances et ses compétences dans un seul but : l'intérêt de tous et la bonne gestion.

Comme vous le savez peut-être, nous sommes en train de refaire l'appartement au dessus de l'école et tous se sont proposés comme bénévoles. Les employés municipaux sont aussi mis à contribution en fonction de leur emploi du temps. Je reviendrai sur ces travaux et sur l'économie que ces personnes font réaliser à notre commune et cela sans avoir recours à l'emprunt. Merci à eux toutes et tous. En effet, nos petites communes n'auront plus que cette solution à l'avenir, l'état se dégageant de plus en plus de ses participations .

Le Maire

Jacques MILLET

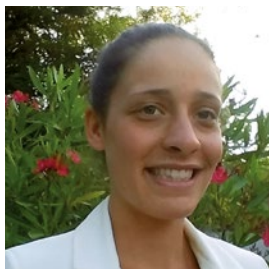
LES NOUVELLES TETES DU CONSEIL



Muriel ESPEROU «Mère de trois filles, j'habite depuis plus de 23 ans à Saint Affrique les montagnes. Grâce à mon travail d'aide à domicile j'ai pu rencontrer beaucoup de familles du village et c'est en me promenant à pied ou à cheval que j'ai découvert ses alentours. A 58 ans j'espère m'intégrer encore plus dans la vie de la commune en faisant partie du conseil municipal.»



Chantal GARRIGUE «51 ans - Mariée et mère de 2 enfants - Fonctionnaire de l'Education Nationale, j'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale actuelle afin de participer à leurs actions pour l'amélioration de la vie au quotidien des habitantes et des habitants de notre beau village de Saint Affrique Les Montagnes.»



Hermine SCAZE «Je m'appelle Hermine SCAZE, j'ai 21 ans et je suis éducatrice sportive auprès de tous publics. Je fais partie de l'équipe depuis juillet et j'espère que je saurai répondre à vos attentes.»



Guy LAURENS «Je vais sur mes 60 ans; Retraité, marié, trois enfants et papi de six petits diables, j' ai rejoint l' équipe dans le but de faire avancer notre village avec les moyens disponibles.»



Jean-Luc MARIANI «J'ai 58 ans, dans le village certains m'appellent le «CORSE» (mes origines). Je suis Directeur Adjoint d'un IME et dans le médico-social depuis 40 ans, père de deux filles et grand-père de 5 petits garçons, ancien joueur de rugby (grand sud,Atlantique..Méditerranée) et adepte de la marche à pied. J'ai, dans le passé, déjà été conseiller municipal dans un village du Tarn et depuis un an je suis au bureau de la Maison des Jeunes de St AFFRIQUE les MONTAGNES»



Max MARTY «Marié, père de 2 enfants, Moniteur d'Atelier Espaces Verts en ESAT et natif de Saint Affrique. J'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale afin d'y apporter ma contribution quant à l'avenir de notre village.»



Jean-Dominique PUJOL «58 ans, père de 2 filles, grand-père de 2 petites-filles, je suis installé à Saint Affrique avec ma famille depuis 1988. Très investi dans une entreprise que vous connaissez tous, je veux parler de La Poste, j'étais, il y a encore quelques mois, Directeur d'Etablissement dans ce grand Service Public. Lorsque l'heure de la préretraite a sonné, il m'a donc semblé tout naturel de me mettre au service de mes concitoyens de Saint Affrique en briguant une place au sein du conseil municipal.»

LA NOUVELLE ORGANISATION MUNICIPALE

Maire : Jacques MILLET
 1er adjoint : Jean-Claude GRAND
 2ème adjoint : Patrick BEAU
 3ème adjoint : Michel BERNARD
 4ème adjoint : Jean-Dominique PUJOL
 Conseillère : Muriel ESPEROU
 Conseillère : Chantal GARRIGUE
 Conseillère : Hermine SACAZE
 Conseiller : Bruno ASSEMAT
 Conseiller : Vincent ESTEVE
 Conseiller : Antoine HERNANDEZ
 Conseiller : Guy LAURENS
 Conseiller : Jean-Luc MARIANI
 Conseiller : Max MARTY
 Conseiller : Laurent SIGUIER

- **Commission Finances - Affaires Générales - Rapporteur du Budget** : comprenant la réalisation du budget, les Impôts locaux, les Ressources, Achats, Appels d'Offres la gestion du Personnel administratif.

Président : Jean-Claude GRAND, **Membres** : Patrick BEAU ; Antoine HERNANDEZ ; Jean-Dominique PUJOL ; Bruno ASSEMAT

- **Commission Communication - Animation** : concernant tous les moyens et procédés de communication (Bulletin, affichage, etc. ...). les Sports, l'Animation, la Culture, les relations avec la MJC.

Président : Jean-Dominique PUJOL, **Membres** : Laurent SIGUIER ; Antoine HERNANDEZ.; Muriel ESPEROU ; Jean-Claude GRAND ; Chantal GARRIGUE

1 - COMMISSIONS

- **Commission Travaux** : comprenant les travaux, la Gestion du Personnel technique, la Gestion du cimetière et la Sécurité Routière.

Président : Michel BERNARD, **Membres** : Bruno ASSEMAT ; Patrick BEAU ; Vincent ESTEVE ; Laurent SIGUIER ; Guy LAURENS ; Max MARTY

- **Commission cimetière** : Jean-Claude GRAND

- **Commission Sociale** : concernant les relations 3ème Age, CCAS, ADMR, portage des repas, Petite Enfance.

Président : Jean-Claude GRAND, **Membres** : Antoine HERNANDEZ ; Jean-Luc MARIANI ; Muriel ESPEROU

- **Commission communale Actions Sociale** : Marie-José GOURET ; Louis SEGUIER ; Marie-Claire FOURNES ;

- **Commission Environnement** : concernant tous sujets liés à l'environnement.

Président : Patrick BEAU, **Membres** : Michel BERNARD ; Vincent ESTEVE ; Bruno ASSEMAT. Jean-Luc MARIANI ; Guy LAURENT

- **Commission Urbanisme** :

Président : Jacques MILLET, **Membres** : Bruno ASSEMAT. Patrick BEAU ; Michel BERNARD ; Vincent ESTEVE ; Guy LAURENT ; Max MARTY

- **Commission Scolaire** :

Président : Patrick BEAU, **Membres** : Jean-Claude GRAND ; Jean-Luc MARIANI ; Muriel ESPEROU ; Chantal GARRIGUE ; Hermine SACAZE

- **Commission communale des impôts directs** :

Président : Jacques MILLET, **Membres** : Patrick BEAU ; Guy LAURENS ; Vincent ESTEVE ; André FOURNES ; Alain SICARD, **Membres suppléants** : François MARTY ; Louis SEQUIER ; Cathy ONA ; Bernard PAPET ; Philippe TESTE

- **Commission Juridique** : **Président** : Patrick

BEAU, **Membres** : Jacques MILLET ; Michel BERNARD ; Jean-Dominique PUJOL ; Jean-Claude GRAND

2 - DELEGATIONS ET COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT

- **Délégué à la Défense** : Jacques MILLET

- **Délégués au syndicat départemental d'électrification du Tarn** : Jean-Claude GRAND ; Bruno ASSEMAT

- **Commissions de la communauté de commune Sor et Agoût** :

- **Petite enfance, enfance, jeunesse** : Muriel ESPEROU ; Chantal GARRIGUE ; Hermine SACAZE

- **Voiries, ouvrage d'art, travaux aux entreprises** : Michel BERNARD

- **Régie voirie, base, espaces extérieurs, patrimoine bâti** : Bruno ASSÉMAT

- **Actions socio-culturelles et culturelles** : Antoine HERNANDEZ ; Jean-Claude GRAND

- **Communication** : Jean-Dominique PUJOL

- **Développement de la base** : Guy LAURENS

- **Finances et évaluation de l'action publique** : Jean-Claude GRAND

- **Développement économique et numérique du territoire** : Patrick BEAU

- **Tourisme** : Antoine HERNANDEZ

- **Environnement et développement durable** : Michel BERNARD ; Patrick BEAU

- **Aménagement du territoire, urbanisme, SCOT** : Jacques MILLET ; Patrick BEAU

— PROCHAINES ELECTIONS REGIONALES : REVISION DES LISTES ELECTORALES

Nous souhaitons profiter de ce bulletin municipal spécial «nouvelle équipe» pour vous communiquer une information importante .

Comme vous le savez sans doute, les élections au conseil régional de la nouvelle région issue de la fusion de Midi Pyrénées et de Languedoc Roussillon auront lieu en décembre 2015 .

A cette occasion, **exceptionnellement**, il est donné la possibilité aux habitants de la commune qui ne sont pas inscrits de **s'inscrire** sur les listes électorales jusqu'au **30 septembre 2015** pour voter dès le 1er décembre 2015 et donc, lors de ces élections .

Nous vous rappelons que pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune au moyen d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile .

Pour bénéficier de ces dispositions, il suffit de se rapprocher de la mairie .

Ce numéro a été tiré en 360 exemplaires
Directeur de la publication : Jacques MILLET
Rédacteur en chef : Jean-Dominique PUJOL
Rédaction : l'équipe municipale

Impression : Chantecler 12 rue Henry le Chatelier 81100 CASTRES